

LA FORCE DE LA PAIX



Volume 2 - N° 028

Décembre 2008



Avançons sur la route de la paix

CÔTE D'IVOIRE

EDITORIAL

Décembre : l'occasion de rappeler la solidarité, l'autodiscipline et d'autres valeurs

Le mois de décembre a été l'occasion pour l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) de mettre l'accent sur les valeurs de l'autodiscipline, de la solidarité et du respect des droits d'autrui, notamment à travers la commémoration des Journées internationales qui sont célébrées durant ce mois. La mission s'est également saisie de l'occasion de la fin de l'année pour réitérer au peuple ivoirien sa volonté de continuer à accompagner le processus de paix vers la réussite.

Trois journées internationales sont à l'honneur au mois de décembre. Tout d'abord, la célébration le 1er de celle dédiée au VIH SIDA puis quatre jours plus tard, de la commémoration à l'échelle mondiale du volontariat. Si la première Journée met l'accent sur des valeurs telles que l'abstinence - une forme d'autodiscipline - le volontariat participe de la solidarité, de la compassion, d'une volonté de privilégier le bien-être des personnes et des communautés prenant le dessus sur des intérêts personnels.

Autant de pratiques qui sont d'une pertinence évidente pour le sujet de la troisième journée internationale du mois de décembre, dédiée aux Droits de l'Homme, dont le respect conditionne la réussite de toute communauté, de toute entreprise collective visant le mieux-être collectif, dont les processus de paix. La discipline collective, l'autodiscipline, la solidarité, la compassion et la reconnaissance de la prééminence de l'intérêt collectif entrent tous en jeu dans le respect des droits fondamentaux de l'homme, thème auquel est consacré chaque 10 décembre.

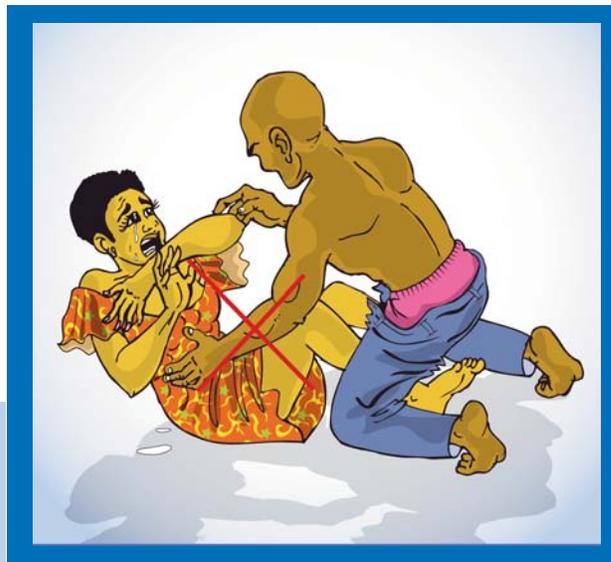
Conscient du fait que ces valeurs et réflexes, avec d'autres, constituent également les ingrédients nécessaires à un processus de paix réussie, l'ONUCI a célébré ces trois journées dans plusieurs villes et localités de la Côte d'Ivoire, accompagnée de ses partenaires privilégiés – le Gouvernement et la société civile ivoiriens. De même, la mission a participé à la célébration d'une autre journée dont la portée dépasse les bornes nationales – la Noël – en organisant avec l'appui de ses partenaires ivoiriens des cérémonies d'Arbre de Noël au cours desquelles des

enfants vulnérables ont reçu des cadeaux et ont retrouvé le sourire.

Sans conteste, le meilleur présent que les enfants de Côte d'Ivoire ainsi que leurs aînés, peuvent recevoir, c'est la paix et, dans cette optique, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Y. J. Choi, a invité les Ivoiriens, dans son message de fin d'année, à consolider les acquis de 2008 pour permettre la tenue d'élections, une des conditions nécessaires d'une paix durable dans le pays.

Parmi les acquis enregistrés en décembre par le processus de paix, on peut citer la conclusion de l'opération d'identification de la population et de recensement des électeurs à Abidjan, le lancement de l'opération dans d'autres villes de Côte d'Ivoire et la signature du quatrième accord complémentaire de l'Accord politique de Ouagadougou.

La mission compte aider le pays à renforcer ces acquis afin d'aboutir à une sortie de crise heureuse. D'ailleurs, M. Choi a clairement exprimé cette volonté dans son message, en soulignant que « l'ONUCI continuera [...] d'accompagner la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou pour aider la Côte d'Ivoire à sortir de la crise et à redevenir l'ancre de la stabilité et le centre de la prospérité en Afrique de l'Ouest ».



TOUS ENSEMBLE CONTRE LE VIH/SIDA



Une vue des manifestants dans les rues de Yopougon © UN / ONUCI

Des milliers de personnes ont défilé, le 1^{er} décembre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le VIH/SIDA, dans la commune de Yopougon à Abidjan. Les manifestants ont sillonné les rues de la commune la plus peuplée de la capitale économique avec des pancartes proposant des moyens de protection contre le VIH, tels l'abstinence, la fidélité, et le préservatif.

Un groupe de jeunes brandissait la banderole : « Avec la jeunesse, le SIDA signe forfait ». Les Forces de défense et de sécurité (FDS) affichaient pour leur part, « Les personnes en uniforme unies pour une armée sans SIDA ».

Le défilé a bénéficié de la participation de la Ministre chargée de la Lutte contre le VIH/SIDA, Dr. Christine Adjobi, d'ambassadeurs, de représentants des agences du système des Nations Unies, de fonctionnaires de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUSI), de membres d'ONG internationales et de représentants de la société civile ivoirienne.

Il s'est achevé au Complexe sportif de Yopougon par une animation de stands faite par des associations de lutte contre le SIDA et rythmé par des chants, des danses et entrecoupé par des allocutions.

L'ONU réitère son soutien à la lutte contre le VIH

S'adressant à la foule, la vice-présidente du groupe thématique VIH/SIDA du système des Nations Unies, Mme Marie-Noëlle Koyara, a réitéré l'engagement des Nations Unies à soutenir les actions du Gouvernement ivoirien en matière de lutte contre le VIH. Elle a demandé la multiplication des efforts en matière de sensibilisation à l'endroit des couches vulnérables, tout en insistant sur l'importance de l'encadrement. Il est difficile de connaître le nombre exact de personnes qui vivent avec le VIH en Côte d'Ivoire, mais l'estimation actuelle est de 480.000, selon le président du Réseau ivoirien des personnes vivant avec le VIH/SIDA, M. Coulibaly Yaya.

Selon la Ministre Christine Adjobi, « le district d'Abidjan est la zone la plus atteinte, avec une prévalence de 5,5% ». Elle a souligné, dans son allocution, que le taux de dépistage volontaire estimé à 3,6% était faible et a appelé la population à le relever à 10% en 2010.

Mme Adjobi a aussi salué l'intérêt que les Nations Unies portent à la lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire ainsi que la contribution du secteur privé les invitant à poursuivre leur engagement.

Bouaké n'était pas en reste

Dans le même temps, les membres de la société civile et des représentants des Nations Unies célébraient l'événement avec la population de Bouaké. Dr. Charles Kisamba, de l'Unité médicale de l'ONUSI, a affirmé que la mission onusienne allait intensifier ses actions de sensibilisation et de mobilisation autour de la pandémie du VIH/SIDA au cours des mois à venir. Il s'est réjoui des efforts réalisés pour mettre en place des réseaux avec différents partenaires dans le but de promouvoir la collaboration et faciliter la mise en œuvre d'une stratégie globale de lutte contre le VIH/SIDA. Il a insisté sur le message du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, à l'occasion de la Journée, faisant remarquer que le VIH/SIDA compte toujours parmi les dix principales causes de décès dans le monde et demeure la première cause de mortalité en Afrique. Cette commémoration de la Journée à Bouaké, avait été précédée par une tournée de sensibilisation effectuée dans trois écoles par l'ONUSI, en collaboration avec la Direction régionale du Ministère de la lutte contre le VIH/SIDA et la Coordination des ONG et Organisations à but communautaire pour la lutte contre le Sida dans la Vallée du Bandama (COVABLSI).

Par Juliette Amantchi

L'ONUCI ET SES PARTENAIRES POURSUIVENT LEURS EFFORTS POUR LE BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS



Le RSSG Choi avec le préfet de Bondoukou Germain Goun... © UN / ONUCI

Le programme des projets à impact rapide (QIPs – sigle anglais) de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) est une initiative qui vise à contribuer à l'amélioration de la vie des populations en Côte d'Ivoire. Les QIPs sont mis en œuvre à travers la Côte d'Ivoire et, en fin décembre, Cela a été le tour des régions de Bondoukou et de San Pedro, respectivement dans l'Est et le Sud-ouest du pays, de recevoir les clefs de deux projets faisant partie d'un lot de 100 QIPs financés par la République de la Corée et la Suisse.

Le 22 décembre, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y.J. Choi, a inauguré trois salles de classe à l'école primaire de Goly, près de Bondoukou, à 420 km d'Abidjan, en compagnie de l'Ambassadeur de Corée du Sud en Côte d'Ivoire, Park Yoon-June. Le projet, d'un montant de 11 millions de F CFA a été entièrement exécuté, en trois mois, par le bataillon ghanéen basé à Bondoukou.

L'Ambassadeur Park Yoon-June, a souligné l'importance de l'éducation dans le développement d'une nation et réaffirmé l'appui de son pays aux efforts



...et avec les écoliers bénéficiaires de l'appui de l'ONUCI © UN / ONUCI

de sortie de crise en Côte d'Ivoire : le gouvernement coréen a consenti 250 millions de FCFA à l'ONUCI pour ses projets en faveur des populations ivoiriennes.

M. Choi, s'est rendu, le 23 décembre, à Poro, près de San-Pedro, à 368 km d'Abidjan, où il a inauguré trois salles de classe bâties par le bataillon sénégalais. Leur construction, et la réhabilitation du Centre culturel de San Pedro ont coûté environ 20 millions de FCFA

finacé par l'ONUCI. Soulignant l'importance de tels projets, M. Choi a rappelé que « investir dans l'éducation, c'est investir pour l'avenir ».

Pour sa part, l'ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, Dominik Lachenbacher, a salué la construction des salles de classe, précisant que le financement de ce projet magnifiait l'amitié entre son pays et les populations ivoiriennes.

Par désiré Dago / Aka Malan

UNE MISSION D'ÉVALUATION TECHNIQUE ANALYSE L'AVENIR DE L'ONUCI

Un des points forts du mois de décembre a été la visite d'une mission d'évaluation technique des Nations Unies dirigée par M. Edmond Mulet, le Sous-secrétaire général des Nations Unies aux Opérations de Maintien de la paix, venue de New York dans le cadre du renouvellement du mandat de l'ONUCI, qui expire le 31 janvier 2009.

Selon M. Mulet, le but de sa mission était d'analyser le futur de la mission et de faire un point sur l'avancée du processus politique et électoral en vue de faire des recommandations qui seront prises en compte lors de la prochaine réunion du Conseil de Sécurité, prévue en janvier. La mission devait tenir compte du contexte sécuritaire en Côte d'Ivoire et des enjeux politiques auxquels est confrontée l'ONU au plan international face à la crise financière qui, a-t-il révélé « incite nos bailleurs de fonds à exercer une pression sur nous afin de rationaliser nos efforts en matière de maintien de la paix ».

S'exprimant lors d'une conférence de presse au siège de l'ONUCI le 12 décembre 2008, M. Mulet a noté que des progrès tangibles avaient été réalisés en Côte d'Ivoire au niveau de l'identification des populations et de l'enregistrement des électeurs. Il s'est félicité des progrès enregistrés dans le processus de paix depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou, soulignant notamment la disparition de la zone de confiance et le fait que les deux forces ex-belligérantes travaillent conjointement à la sécurisation du processus avec le concours des forces impartiales, même si beaucoup reste à faire.

Le chef de la mission d'évaluation a indiqué que le leadership très engagé des acteurs politiques ivoiriens « nous donne des garanties que le passé de violence, de polarisation et de confrontation est vraiment dans le passé ». Toutefois, il a exhorté les acteurs ivoiriens à poursuivre les efforts afin de finaliser l'identification et l'enregistrement des électeurs pour



Le sous-secrétaire général Edmond Mulet reçu à Mama par le président Laurent Gbagbo, en compagnie du RSSG Choi © UN / ONUCI

aller aux élections car, a-t-il dit, il est difficile pour un pays de fonctionner avec un Gouvernement intérimaire. « Il faut vraiment un Gouvernement produit d'élections légitimes, non seulement au niveau de l'exécutif mais aussi au niveau du Parlement et des autorités locales », a-t-il fait remarquer. Sur la question sécuritaire M. Mulet a lancé un appel afin que les parties ivoiriennes continuent à s'engager en vue de faire avancer le volet du désarmement afin de mettre un terme à la circulation des armes. « Il faut accélérer le démantèlement, des milices, la réunification des forces et le redéploiement de l'administration de l'Etat de droit dans les régions du pays où il a été absent », a-t-il plaidé.

En outre, il a indiqué que la communauté internationale attendait beaucoup de la Côte d'Ivoire afin qu'elle puisse surmonter les derniers obstacles techniques, logistiques et sécuritaires. « Tout cela permettra de créer des conditions pour des élections crédibles libres et transparentes, dans un contexte sécurisé et apaisé », a expliqué M Mulet.

Face à une situation sécuritaire qui a

connu une nette amélioration, a ajouté le sous-secrétaire général, l'ONUCI pourrait procéder à une reconfiguration de sa présence en Côte d'Ivoire, qui devrait comprendre un « dispositif plus mobile orienté sur les zones sécuritaires les plus sensibles » allié au maintien de l'ordre, au renforcement des capacités des forces de police et de gendarmerie.

Répondant aux préoccupations de la presse, M. Mulet a rappelé que les Nations Unies n'avaient pas un mandat exécutif en Côte d'Ivoire. « Nous sommes ici pour appuyer, accompagner, soutenir les décisions prises par les parties ivoiriennes », a-t-il dit, avant de rappeler qu'il incombait aux seuls Ivoiriens de décider de procéder ou non au désarmement avant l'élection. Selon M Mulet, il était important, dans la suite du processus ivoirien, de maintenir la confiance à tous les niveaux.

Pendant son séjour en Côte d'Ivoire, le sous-secrétaire général a rencontré plusieurs personnalités qui jouent des rôles-clé dans le processus de paix ivoirien. Accompagné par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y.J. Choi, il a échangé avec le chef de l'Etat ivoirien, le Président Laurent Gbagbo, et les Présidents du Rassemblement des Républicains (RDR), Alassane Dramane Ouattara, et du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Henri Konan Bédié. Il a aussi été reçu par le Facilitateur du dialogue direct inter-Ivoirien, le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso (à Ouagadougou) ainsi que son Représentant spécial en Côte d'Ivoire, Boureima Badini. M. Mulet s'est aussi entretenu avec les hiérarchie militaire ivoirienne et des forces impartiales. Il a eu également des rencontres avec la direction de l'ONUCI et des agences de l'ONU. Il a enfin tenu une réunion avec le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI).

La mission technique, dont les membres sont arrivés à Abidjan à partir du 4 décembre, a séjourné en Côte d'Ivoire jusqu'au 14 décembre.

Par Marie Mactar Niang



ARBRE DE NOËL 2008

NOËL POUR LA PAIX ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À SÉBROKO

L'ONU CI DONNE UN PEU DE JOIE AUX ENFANTS VULNÉRABLES



Planting d'arbre par les autorités au siège de l'ONU CI lors de l'Arbre de Noël pour la paix et la protection de l'environnement © UN / ONU CI

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) a organisé, le 19 décembre, à son siège à Abidjan et dans des villes de l'intérieur, un Arbre de Noël pour offrir des cadeaux et procurer de la joie à des centaines d'enfants tout en les sensibilisant à la paix et à la protection de l'environnement.

Plus de quatre cent enfants, dont des orphelins et d'autres vulnérables (enfants vivant avec ou affectés par le VIH), ont participé, à Abidjan, aux festivités, qui se sont déroulées sur l'esplanade du Quartier général de la mission onusienne, avec pour thème, « Paix et Environnement ».

Le père Noël de l'ONU CI, arrivé par hélicoptère sur les lieux de la manifestation, et son adjoint ont distribué des cadeaux à chaque enfant.

« Vous, les enfants, vous êtes l'espoir d'un avenir radieux et le monde est dans vos comportements », a dit la représentante du Chef de l'ONU CI, Mme Margherita Amodeo, qui présidait l'événement à Abidjan. « Vous pouvez commencer par garder votre environnement propre et sain et encourager vos camarades à en faire autant », a conseillé Mme Amodeo, expliquant que la culture d'une telle habitude, dès l'enfance, permet de développer de bons réflexes à l'âge adulte.

Plusieurs artistes, dont Reine Pélagie, La Tigresse Sidonie, Yolande Tapé, O'Nel Mala, Kajeem, Wedji Ped et le groupe musical Djarabikan balafon, ont chanté pour la culture de la paix et la protection de l'environnement. L'événement, animé également par le clown Babalou et l'humoriste Boukari, comportait aussi des sketches et des

chants réalisés par des groupes d'enfants dont les « Ames innocentes », « Les Etoiles de la paix » et « Enfance Meurtris Sans Frontière » (EMSF). Certaines des prestations dénonçaient les pratiques nocives pour l'environnement. D'autres mettaient en exergue les bienfaits d'une attitude pacifique.

Des représentants du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts et du Ministère de la Ville et de la Salubrité Urbaine, qui ont participé à l'événement, ont planté, chacun un arbre symbolique.

A Bouaké et à Daloa, l'ONU CI a également organisé des festivités similaires, offrant de nombreux cadeaux aux enfants de ces villes.

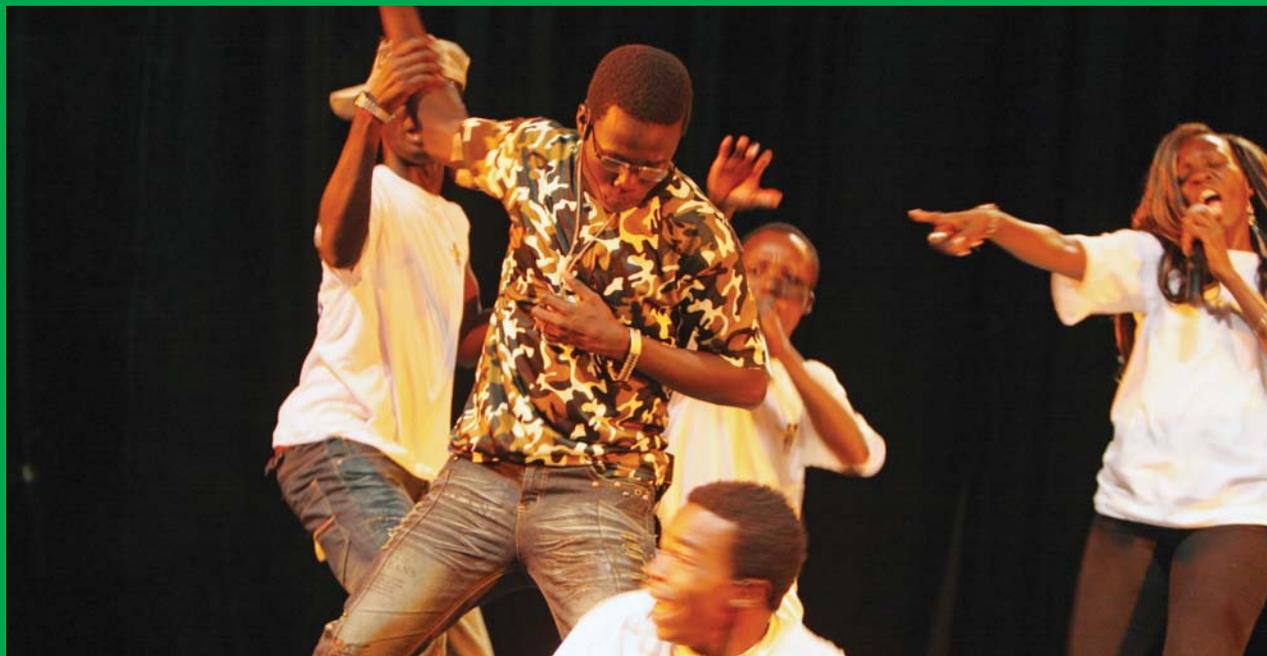
“Paix et Environnement”



ARBRE DE NOËL 2008 - “Paix et Environnement” (En images)



LA CÔTE D'IVOIRE CÉLÈBRE LE 60^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME



Le groupe artistique Manh Boya interprétant une scène de violation des droits de l'homme © UN / ONUCI

Le 10 décembre 2008 aura été l'étape ultime d'une année d'activités organisées par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) pour mettre en exergue le 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'apothéose de la campagne était une cérémonie au Palais de la Culture d'Abidjan, marquée par plusieurs prestations artistiques, dont des sketches didactiques d'un groupe de théâtre, des poèmes, des chants et des dessins d'élèves ayant participé aux différentes campagnes de promotion des Droits de l'homme tout au long de l'année.

Un film ainsi que des images sur les activités de la Division des Droits de l'Homme de l'ONU CI ont également été projetés, mettant en relief les efforts consentis par la Mission pour promouvoir et défendre les droits de l'homme à travers la Côte d'Ivoire. D'autres activités ont été organisées par les bureaux régionaux des droits de l'homme de l'ONU CI pour commémorer l'événement.

La célébration du 60^e anniversaire, qui coïncidait avec la Journée internationale des Droits de l'Homme, a été l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les efforts déployés en Côte d'Ivoire sur le plan des droits de l'homme.

Depuis le lancement de la campagne en décembre 2007, la mission, à travers la Division des Droits de l'Homme, a organisé plusieurs activités en collaboration avec les organisations de la société civile et les autorités ivoiriennes. Soixante séminaires ont été réalisés sur toute l'étendue du territoire national pour former et/ou informer les autorités civiles et militaires, les acteurs de la société civile et les leaders d'opinion. La mission a aussi appuyé la mise en place d'un réseau de journalistes pour les Droits de l'Homme et organisé un atelier pour les former.

Des séances de sensibilisation sur différents thèmes, dont la pratique de la tolérance, la lutte contre les exclusions ethno-tribales, et les conséquences

néfastes des mutilations génitales féminines et les autres violences faites aux femmes, ont été également organisées.

Toujours dans le souci de rehausser le niveau général de connaissance des Droits humains en Côte d'Ivoire, la Division des Droits de l'Homme et la radio de la mission, ONU CI FM, ont réalisé une série d'émissions au cours desquelles chaque article de la Déclaration universelle a été expliqué.

Des activités ont été également organisées dans des écoles primaires et secondaires, la plupart, en partenariat avec 80 clubs des Droits de l'homme créés par des élèves, étudiants, enseignants et les communautés.

L'ONU CI a aussi octroyé des fonds à une ONG locale pour l'installation et le fonctionnement d'un centre d'accueil des femmes victimes de violences basées sur le genre, « Le Centre Akwaba » situées dans la commune de Treichville, au cœur même du



Des élèves distingués lors de la célébration au Palais de la Culture de Treichville © UN / ONUCI

grand district d'Abidjan. La commémoration de la Journée Internationale à Abidjan a vu la participation de représentants de l'ONU, du Gouvernement, du corps diplomatique et d'ONG nationales et internationales. Elle a été ouverte par le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, M. Mamadou Koné, qui a fait référence à l'effet du conflit ivoirien sur les droits. « Ces dernières années, avec la crise sociopolitique de laquelle sort notre

pays, les Droits de l'homme et les libertés ont été mis à mal », a indiqué le Ministre. Il a aussi déclaré que le gouvernement ivoirien restait attaché aux principes de Droits de l'homme et qu'il avait pris de nombreuses initiatives visant à les promouvoir et à les protéger. « L'avènement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) est une matérialisation de la volonté du gouvernement de protéger ces droits », a indiqué le Ministre Koné.

Cette volonté se traduisait aussi, a-t-il dit, par l'adoption de la déclaration dite de Korhogo, dans laquelle l'Etat, les religieux et la société civile se sont engagés à promouvoir et à défendre les droits humains.

Le Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, M. Abou Moussa, a délivré le message du Secrétaire général de l'ONU, dans lequel, M. Ban Ki-Moon a appelé à une responsabilité commune pour le respect des droits. « Les Droits de l'Homme, en particulier la lutte contre leur violation, doivent unir le monde entier dans un esprit de solidarité », disait le message, qui soulignait aussi les défis « écrasants » à affronter pour y parvenir.

La cérémonie d'Abidjan comportait aussi la lecture par le Directeur de la Division des Droits de l'Homme de l'ONU, M Simon Munzu, du message du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, dans lequel Mme Navanethem Pillay a, elle aussi, relevé que le chemin restait encore long pour atteindre les objectifs fixés par la Déclaration.



Le Ministre ivoirien de la justice et des Droits de l'Homme, Mamadou Koné © UN / ONUCI

INTERVIEW DE M. SIMON MUNZU, CHEF DE LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU, AVEC ONUCI FM À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 60^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME



Le Directeur de la Division des Droits de l'Homme de l'ONU, Simon Munzu © UN / ONUCI

ONUCI-FM: Cela fait donc à peu près deux mois déjà que nous avons lancé cette campagne de sensibilisation [sur les Droits humains], ONUCI-FM et la Division des Droits de l'Homme. Nous allons commencer par avoir votre avis sur cette initiative, même si vous êtes partie prenante.

SIMON MUNZU: Notre devoir en tant que partie de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, l'ONU, est de contribuer à ce que toutes les personnes qui vivent en Côte d'Ivoire aient une meilleure compréhension de leurs droits. [...]. Je me félicite donc du fait qu'à l'occasion de cette célébration du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ONUCI-FM ait pris cette initiative en collaboration avec la Division des Droits de l'Homme pour faire en sorte que les Ivoiriens et toute personne qui vit en Côte d'Ivoire aient une meilleure

compréhension de ce que leur garantit la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui est une déclaration qui vise le bien-être et le bonheur de tous les individus à travers le monde entier ! [...]

ONUFI-FM: Alors, vous l'avez dit, cette déclaration aura 60 ans le 10 décembre 2008. Avec du recul, vous qui représentez la Commission des Droits de l'Homme [de l'ONU], est-ce qu'aujourd'hui, vous avez le sentiment que cette déclaration a apporté quelque chose de plus à l'Humanité, qu'il y a eu un pas qualitatif vers le respect et la protection des Droits humains ?

SIMON MUNZU: Ah oui, sans aucun doute, je suis personnellement convaincu que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a marqué une étape très importante pour le désir de chacun de nous de voir ses droits biens

protégés.

Nous naissons avec nos droits et avec nos libertés. C'est même affirmé d'entrée de jeu par la Déclaration elle-même puisque [...] au premier article de cette Déclaration, il est bien dit « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit ». [...] La valeur de cette déclaration, c'est que, pour la première fois, tous les êtres humains, à travers tous les pays du monde, se sont mis d'accord pour dire « oui, nous naissons libres et égaux ».

Par conséquent, nous devons dire quelles sont effectivement ces libertés-là, et on les a énumérées. Depuis cette première étape, les choses ont beaucoup évolué parce que, vous savez, dans plusieurs traités, dans des conventions, des pactes internationaux pour les droits et l'élimination de discrimination contre les femmes, le

droit des enfants, les conventions contre la torture etc. on a mieux explicité ces notions de Droits de l'Homme, comme ça s'applique à plusieurs catégories de personnes.

[...] sur le plan des textes, on a fait beaucoup de progrès, mais ensuite sur le plan des institutions, parce qu'il ne s'agit pas d'avoir les textes, mais il faut avoir les organes qui sont chargés de la mise en application de ces textes... Alors, sur le plan international, on a assisté à la création de plusieurs organes [...] On sait qu'il y a des tribunaux et des cours internationales pour juger les personnes qui commettent des génocides, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre etc.

Et de plus en plus, nous entendons parler des gens qui sont appelés à répondre de leurs actes, alors qu'avant, on tuait dans l'impunité, on menait la guerre, des civils mouraient et personne ne rendait compte de cela.

Mais, aujourd'hui, tout a changé et je pense que même s'il y a encore un long chemin à faire, on doit reconnaître qu'au cours des 60 dernières années, les choses se sont beaucoup améliorées et nous ne pouvons que souhaiter pour les 60 années qui suivent, que ça puisse s'améliorer d'avantage, pour le bonheur de l'Humanité toute entière.

ONUFI-FM: Alors, pour terminer, la Division des Droits de l'Homme de l'ONUFI, depuis 2004, a entamé des activités sur l'ensemble du territoire ivoirien. [...] quels sont aujourd'hui les grands motifs de satisfaction de la division que vous dirigez au sein de l'ONUFI ?

SIMON MUNZU: [...], premièrement, nous nous félicitons de la prise de conscience par l'ensemble de la population ivoirienne aujourd'hui des questions des Droits de l'Homme. [...]. Nous nous réjouissons également du fait que le pays, dans son ensemble, a pu avoir une idée des types de violations qui se commettent, à travers les rapports que nous publions tous les deux ou trois mois. [...].

A travers les investigations que nous menons et les rapports que nous produisons, je pense que nous mettons à la disposition, non seulement des citoyens mais aussi [...] de ceux qui prennent les décisions - que ce soit sur le plan du gouvernement [...], au parlement ou dans le monde judiciaire, [des] matériels qui permettent de mieux prendre des décisions sur la base de la réalité que vivent les Ivoiriens.

Troisièmement, je pense que notre présence ici a renforcé l'idée que la Côte d'Ivoire n'est pas isolée dans le

monde, que la Côte d'Ivoire, qui est un état membre des Nations Unies, fait partie de ces communautés dont on parle. Si aujourd'hui nous autres, nous sommes en Côte d'Ivoire pour appuyer les Ivoiriens dans l'effort de sortie de cette crise, il ne faut pas oublier qu'au même moment, il y a beaucoup d'Ivoiriens qui travaillent dans les missions de la paix des Nations Unies dans d'autres pays où il y a des problèmes et qui, eux aussi, apportent leurs contributions.

Alors, c'est ça l'esprit de la communauté internationale et je pense qu'au cours des quatre dernières années, nous avons vu cela s'améliorer et se renforcer. Je termine en disant que, nous qui parcourons la campagne, les villages les plus reculés de la Côte d'Ivoire pendant ces périodes de crise, nous avons pu constater le degré des douleurs et des souffrances de la population.

Grâce à ce travail que nous faisons, on arrive à avoir une idée plus claire de ce que vivent concrètement ces populations. Parce que la recherche d'une sortie de crise qui ne tient pas compte des réalités des populations ne serait pas une bonne recherche. Alors je pense que sur ce point-là également, nous faisons une contribution positive dont on pourra se féliciter. [...]

Interview réalisé par ONUFI FM et retranscrit par Justin Brice Atché

ÉCOUTEZ ONUFI-FM, LA RADIO DES NATIONS UNIES EN CÔTE D'IVOIRE

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION LA "FORCE DE LA PAIX" SUR LE SITE :

www.onufi.org

“ LA FRÉQUENCE DE LA PAIX ”

ABENGOUROU 94.7

ABIDJAN 96.0

ADZOPE 96.0

BANGOLO 91.1

BONDOUKOU 100.1

BOUAKÉ 95.3

BOUNA 102.8

BOUNDIALI 90.0

DABAKALA 93.9

DALOA 91.4

DANANÉ 97.6

DAOUKRO 94.7

DUEKOUÉ 91.1

FERKE 104.4

GUIGLO 93.7

KORHOGO 95.3

MAN 95.3

ODIENNÉ 101.1

SAN-PEDRO 106.3

SÉGUELA 101.8

TABOU 95.3

YAMOOUSSOUKRO 94.4

ZUENOULA 95.3

HOMMAGE À L'ESPRIT DU VOLONTARIAT



Une vue de quelques-unes des femmes volontaires de l'ONUCI © UN / ONUCI

Le 5 décembre de chaque année est l'occasion pour louer l'esprit du volontariat qui guide des millions de personnes à travailler pour la paix et le développement à travers le monde. Parmi eux, 7.500 volontaires contribuent, au sein des Nations Unies, à renforcer les capacités locales grâce à leurs connaissances et expériences.

En Côte d'Ivoire, la 23e édition de la Journée Internationale des Volontaires a été célébrée au siège de l'Opération des Nations Unies (ONUCI) à Abidjan en présence du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies, Abou Moussa, et d'autres membres de la mission, dont plusieurs volontaires.

Dans son message pour la Journée, lu par M. Abou Moussa, le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, a relevé l'esprit altruiste des volontaires, qui font don de leur temps et de leur énergie, chacun à sa façon, afin d'appuyer les efforts nationaux de développement. « La forme culturelle et la définition d'un volontaire peut varier en fonction des circonstances, mais le

principe de base est immuable : chacun peut faire une différence dans la société », a-t-il dit. Les volontaires contribuent à promouvoir le bien commun tout en enrichissant leur propre vie, a ajouté le message de M. Ban Ki-Moon qui demandait aussi à tous les membres de la communauté mondiale de tirer parti de cette vaste réserve d'énergie et d'initiative.

M. Abou Moussa a remercié les 295 volontaires de l'ONUCI pour l'excellent travail fourni « dans la générosité et la bonne humeur ». Estimant que les femmes volontaires ne sont pas assez représentées à l'ONUCI, M. Abou Moussa a plaidé, entre autres, pour une augmentation de leur nombre et un plus grand accès des volontaires aux missions et agences onusiennes. Pour leur part, les Chefs de section de la mission ont unanimement reconnu la valeur des volontaires, dont ils ont loué le professionnalisme, l'enthousiasme, la compétence et l'esprit du vrai volontariat.

Venu prendre part à la cérémonie, le représentant de la Coordination

nationale pour le volontariat en Côte d'Ivoire, Gale Djemi Olivier, a salué les actions « des frères et collègues volontaires des Nations Unies, venus ici en terre d'Eburnie au prix de mille privations pour contribuer à la recherche de la paix et à la reconstruction du pays ».

Les volontaires ont fait montre de leur générosité en organisant en collaboration avec les unités VIH/Sida et Protection de l'Enfance, une matinée de sensibilisation aux questions liées au VIH/Sida pour des enfants d'Attécoubé, la commune dans laquelle se trouve le siège de l'ONUCI.

La Journée Internationale des Volontaires a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 40/212 du 17 décembre 1985. Depuis lors, les gouvernements, le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales s'associent aux volontaires du monde entier pour célébrer cette journée chaque 5 décembre.

Par Juliette Amantchi